

Madame Sylviane DUBAIL

Présidente de la Commission d'enquête Gare du Nord
Préfecture de Paris et d'Ile-de-France
UDEA 75
5 rue Leblanc
75 911 PARIS CEDEX 15

Paris, le 6 janvier 2020

Objet : Soutien au projet de réaménagement de la Gare du Nord

Madame la Présidente,

L'Ile-de-France est engagée dans une bataille pour l'attractivité avec les autres grandes métropoles mondiales. Parmi les critères de décision clé pour les décideurs internationaux figure la qualité des infrastructures, comme le confirment toutes les enquêtes et classements récents et moins récents. A cet égard, le contraste entre la Gare du Nord et d'autres grandes gares européennes où transitent des visiteurs internationaux est assez saisissant : à titre d'exemple la gare de Saint Pancras à Londres a été entièrement rénovée avec un hall neuf et une vaste galerie marchande. La Gare du Nord est une porte d'entrée qui donne une image moins avantageuse de la France : les espaces d'attentes sont peu adaptés à la fréquentation de la gare (200 M passagers par an), les espaces commerciaux sont réduits et la sécurité dans et aux abords de la gare demeure un point préoccupant. Les usagers ne sont pas satisfaits et les visiteurs font facilement des comparaisons. Ces éléments étaient d'ailleurs déjà relevés en 2016 par les chefs d'entreprises membres du Conseil stratégique pour l'attractivité et l'emploi de la Région Ile-de-France qui préconisaient de lourds travaux de modernisation pour cette gare¹.

Dans la perspective des Jeux olympiques de 2024, et alors que la Gare du Nord est la première gare d'Europe et une vitrine pour Paris, pour l'Ile-de-France et pour la France, moderniser cette gare est un

1

https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2019/05/bilan_2016_conseil_strategique_attractivite_emploi.pdf

impératif pour la porte d'entrée de l'Europe qui va accueillir près de 900 000 voyageurs en 2030. Ne rien faire, c'est risquer le blocage complet de cette gare.

Le projet proposé aujourd'hui est un projet d'aménagement moderne mené dans la concertation, qui va améliorer la qualité de service pour les usagers et améliorer le lien entre la gare et la ville. La présence des commerces s'ajoute à d'autres fonctionnalités intéressantes comme des espaces d'accueil et d'attente, des consignes pour les vélos, un centre médical, un espace de coworking, des restaurants, terrasses et cafés, une salle de spectacle, etc. Ceci est rendu possible par le montage en SEMOP qui permet d'associer des fonds privés et publics pour réaliser le projet : c'est un bon modèle qui permet à la France de réaliser cet investissement ambitieux qui autrement ne serait pas possible, et de continuer à faire ce type de projets nécessaires pour le maintien de l'attractivité de la France. C'est très classique pour ce type de projets (cela se fait ainsi ailleurs en Europe) et cela évite de faire peser sur des opérateurs publics comme la SNCF, et donc in fine sur les contribuables, des coûts d'aménagements extrêmement coûteux en plein cœur de ville.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Lionel GROTTO



Directeur général